

La fibre est arrivée chez vous !

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Malheureusement la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre.

Dans cette attente, rendez-vous sur le site internet www.rosace-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider



- testez votre éligibilité <https://www.rosace-fibre.fr/eligibilite/>
- téléchargez la plaquette particuliers <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/telechargements/>

Un conseil : avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (entre la rue et l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

A ce jour, le réseau Rosace accueille 13 fournisseurs d'accès internet dédiés au grand public et 53 dédiés aux professionnels. Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Rosace. Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit (hors travaux spécifiques en domaine privé). La gratuité de ce raccordement vous est assurée par toute la durée du contrat conclu entre Rosace et la Région Grand Est.

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquera les mesures barrières pour se protéger et vous protéger. *Si le technicien devait rencontrer des difficultés dans les opérations de raccordement, il lui appartiendra d'en rendre compte à votre opérateur qui contactera Rosace pour une éventuelle intervention technique.*

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Rosace TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeRosace> (ou le QR-code)



Pour toute question, contactez-nous www.rosace-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.rosace-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de

